

Langue orale, langue écrite

 ECTS
3 crédits Volume horaire
24h Période de
l'année
Semestre 5

Présentation

DESCRIPTION

Prendre conscience des différences entre le français oral et le français écrit. En mesurer les conséquences pour l'apprentissage de la « maîtrise de la langue française » à l'école primaire.

OBJECTIFS

Le français parlé et le français écrit présentent tant de particularités (phonologiques, lexicales, sémantiques, morphologiques et syntaxiques) qu'ils s'apparentent aujourd'hui, à certains égards, à deux langues distinctes : si certains temps, comme le passé simple par exemple, sont relativement peu utilisés à l'oral, ou si la particule négative « ne » n'est généralement pas réalisée par un locuteur francophone, sont-ce là les seuls traits qui différencient le français oral du français écrit ?

Ce cours entend pointer un certain nombre de particularités du français oral en comparaison du français écrit, par le biais d'une étude réflexive sur les conditions de réalisation de certaines formes ou structures identifiées comme propres à l'oral d'une part, sur les états de langue en fonction des supports/médiums (journaux télévisés, forums de discussion sur le net, etc.) d'autre part.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Langue orale, langue écrite	Travaux Dirigés	24h
-----------------------------	-----------------	-----

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu (devoirs sur table).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Bibliographie :

BÉGUELIN M.-J., « Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices », Cahiers de linguistique française 20, 1998, p. 229-253.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

BÉGUELIN M.-J. (dir.), De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2000.

BLANCHE-BENVENISTE C., Approches de la langue parlée en français, Paris, Ophrys, 2000/2010.

BLANCHE-BENVENISTE C., « Observations sur l'étude du français parlé (1988) », Tranel 58, 2013, p. 31-38.

JOLLIN-BERTOCCHI S., Les niveaux de langage, Paris, Hachette Supérieur, 2003.

ROUAYRENC C., Le français oral. 2. L'organisation et la réalisation de l'énoncé oral, Paris, Belin, 2010.

RULLIER-THEURET F., L'oral et l'écrit. Règles, exercices et corrigés, Grevisse 6, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2010.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation